Pourquoi et comment envisager la laïcité sur la voie de l'universalisme ?

Respectable Loge, La Propagation de la Vraie Lumière, Orient de Tarbes, Région 17

Mots-clefs : Laïcité, Universalisme, Éthique, Humaniste, Code

Problématique

Issue des travaux de la commission inter obédientielle laïcité à l'O de Tarbes, cette contribution est la suite d'un travail entrepris en 2015 dont les deux précédentes étapes ont donné lieu à publication de textes de référence[1].

Le Code éthique humaniste initial

En 1789, la Révolution a inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen les finalités, les valeurs et les principes qui mûrissaient depuis quelques siècles en Europe et que les philosophes des Lumières ont fait éclater au grand jour, aidés certainement par la franc-maçonnerie naissante de l'époque. C'est cet ensemble de finalités, de valeurs et de principes que nous appelons Code éthique humaniste : recherche du Bonheur, recherche de la Vérité, liberté et égalité en dignité et en droits, pratique de la solidarité, respect des autres et de soi-même, liberté de conscience et d'expression, sens des responsabilités. Ce code met l'Homme au centre d'où le qualificatif d'humaniste. Dans leur majorité, les Révolutionnaires le pensaient aussi, dès le début, universel, mais uniquement pour les hommes, sauf les esclaves, bien sûr ! Et Olympe de Gouges en a perdu la vie pour rappeler que les Femmes faisaient aussi partie de l'humanité !

Sécularisation et Laïcité

Les Républicains et les démocrates, tout au long du XIXème siècle, et pas seulement en France, ont essayé de concrétiser ces valeurs dans le fonctionnement des États occidentaux : le progrès des sciences et des techniques a été fulgurant, en même temps que la naissance de la sécularisation de la plupart des États voisins et de la laïcité en France, parallèlement à la mise en place de l'Instruction publique pour la formation de citoyens éclairés. La laïcité française, principe républicain d'organisation de notre société, inscrite dans la Constitution et réglée par des lois, dont la bi de séparation des églises et de l'État 1905, est manifestement fille de la République, issue des valeurs et des principes du Code éthique humaniste (en particulier la liberté de conscience, de culte et l'éducation du citoyen) et de notre histoire, particulièrement conflictuelle avec l'Église catholique (séparation des Églises et de l'État). Il en est de même pour la sécularisation dans les pays voisins qui ont chacun leur propre déclinaison de ce code éthique, fruit de leur propre histoire et de leur rapport aux religions existantes sur leur sol… Aucune de ces déclinaisons n'est supérieure aux autres ; elles sont simplement adaptées à leur territoire et évoluent suivant les problèmes socio-politico-religieux rencontrés, eux-mêmes couplés aux pressions que leur font subir les lobbies *3.

Le Code éthique humaniste
Il aura fallu les combats des anti-esclavagistes, des féministes et des syndicats, jusqu'au milieu du XXème siècle, pour que les esclaves et les Femmes intègrent enfin l'Humanité, officiellement, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, en même temps que la plupart des droits sociaux qui sont, aujourd'hui encore, d'actualité…
Mais de là à une application concrète dans la vie quotidienne il y a loin et nous savons que le combat pour l'égalité réelle est, aujourd'hui encore, loin d'être abouti !

Notre point de vue actuel : Vers une pratique éthique universaliste

Le Code éthique universaliste
Il aura fallu nombre de catastrophes et un demi-siècle de luttes des savants et des écologistes pour qu'une majorité de citoyens prenne conscience que l'humanité fait partie intégrante du Vivant, que chacun de nous habite la biosphère et est habité par elle et que si nous la détruisons, nous nous

[1] h ttps://lef65blog.wordpress.com/2019/02/28/21-lecons-pour-le-xxieme-siecle/)

- 2016 « Laïcité : historique, définition, problèmes et solutions », h ttps://lef65blog.wordpress.com/a-propos-2/

- 2019 : « Comment parler laïcité au XXI° siècle ?)

détruisons aussi !
Malheureusement, le processus à court terme Progrès-Profit-Consommation, bien installé et entretenu par la publicité, nous a conduits à l'anthropocène, époque où la vanité et la cupidité de l'homme ont mis son avenir même entre ses mains ! Quelle responsabilité, individuelle et collective, devant l'avenir de nos enfants ! Il devenait donc urgent de compléter notre code éthique. Certains ont commencé à s'y pencher dès la fin du siècle dernier, parvenant à faire adopter des Déclarations et des Chartes lors de sommets nationaux ou internationaux. La France a intégré dans sa Constitution, en mars 2005, La Charte de l'environnement de 2004. Rappelons son préambule, modifié pour tenir compte de cette intégration : « Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004. L'interdépendance Humains-Nature et la nécessité de préserver l'environnement y sont en bonne place. Tout y est dit, bien dit et nous savons pour quel idéal nous luttons : une Humanité qui se respecte (Liberté -Égalité - Fraternité pour tous, croyants, athées ou agnostiques) et qui respecte la Biosphère ! L'éthique universaliste est notre boussole : ses finalités, ses valeurs et ses principes doivent guider nos choix en permanence.
Des choix démocratiques où le peuple joue son rôle, celui d'un ensemble de citoyens éclairés, qui devrait voir plus haut et plus loin, pour le bien de tous ! Mais le plus important reste à poursuivre : passer des paroles aux actes, en valorisant des pratiques éthiques à tous les niveaux, individuel et collectif, étatique et mondial, privatif et associatif, scientifique et industriel, spirituel aussi.

Propositions d'actions

Comment faire pour assurer le plus efficacement possible la cohérence entre les principes et les réalisations ?

Individuellement :

- utiliser notre raison et notre intuition, toujours à la recherche du vrai, par le doute systématique et la critique constructive,

- s'engager au quotidien, concrètement, dans la transition écologique : prendre le temps de méditer sur sa propre vie et son lien aux autres, enrichir son lien à la nature, réduire sa consommation de produits superflus, réduire sa consommation de viande et de produits alimentaires industriels, acheter local, réduire et recycler ses déchets, cultiver son jardin…

Collectivement :

- éradiquer la pauvreté en reconnaissant toutes les formes d'activité ou de travail et en les rémunérant dignement,

- promouvoir l'instruction et l'éducation du citoyen, pour tous, tout au long de la vie (apprendre à apprendre…), avec partage des savoirs entre praticiens et chercheurs ;

- favoriser la volonté et la capacité à travailler en équipe : un pour tous, tous pour un !

- développer des pratiques éthiques d'évaluation collective sur les codes et les référentiels adoptés, pour les Elus et les services publics mais aussi pour les institutions ou les entreprises ;

- faciliter l'émergence d'un nouveau contrat social et républicain qui facilite l'expression des attentes et des besoins des populations concernées, à tous les échelons territoriaux,

- faire connaître et implanter l'économie symbiotique. En créant des synergies entre les innovations issues des trois sphères de l'activité économique (écosystèmes naturels, innovations sociales et collaboratives, technologies efficientes), elle amplifie l'impact positif sur la planète, tout en relançant la prospérité mondiale. Son développement nous donne l'espoir d'aboutir à une véritable durabilité.

- au niveau européen et international, favoriser la signature de conventions ponctuelles, bilatérales ou multilatérales, cohérentes avec les valeurs et les principes du Code éthique universaliste.

… A chacun d'enrichir cette liste et surtout de la mettre en œuvre !

Passer des paroles aux actes, en valorisant des pratiques éthiques à tous les niveaux, individuel et collectif, étatique et mondial, privatif et associatif, scientifique et industriel,